

Lettre ouverte envoyée février 2019

Suite à l'arrêté Licence du 30 juillet 2018, le Premier Ministre a pris la décision en décembre dernier de rendre obligatoire une certification non pas en langue mais en anglais pour tous les étudiantes et étudiants inscrits dans une université française, et de faire exclusivement appel à des certificats du réseau ALTE comme le TOEIC ou le TOEFL.

La SAES représentée ici par son président et son bureau tient à exprimer son plus vif désaccord avec une telle décision pour les raisons suivantes:

- L'exclusivité de l'anglais risque de se traduire à terme par la disparition des autres langues au sein des universités ;
- Le choix du TOEIC ou du TOEFL va entraîner une régression en termes d'enseignement des langues à l'université en privilégiant un bachotage stérile en anglais contraire à l'esprit de plurilinguisme préconisé par le Conseil de l'Europe.
- Le TOEIC (7M de candidats / an) et le TOEFL (2M 700 000 candidats / an) sont des certificats évaluant à partir de questions à choix multiple qui ne répondent pas aux besoins de communication des étudiant.e.s dans le cadre de leur intégration socio-professionnelle. Ils sont produits par une multinationale privée (ETS Global) et n'ont pas a priori vocation à venir suppléer ce qui pourrait sembler une défaillance du système public français.

Il n'est pas inutile de rappeler qu'il existe un certificat français accessible à tous, en 9 langues, dans 58 centres sur le territoire national, répartis en 11 grands pôles : le CLES. Il a été créé en 2000 expressément pour répondre aux besoins de l'université française, à moindre coût, avec une scientificité élevée, un effet très positif sur les pratiques d'enseignement en amont (entraînement dans tous les aspects de la communication), et une attractivité croissante auprès des étudiants et des professeurs. Ajoutons enfin que le CLES appartient au réseau NULTE (Network of University Language Testers in Europe) - pendant de ALTE au niveau universitaire.

La SAES tient à réaffirmer ici son soutien à la lettre ouverte adressée au Premier Ministre, le 24 janvier dernier, par le comité de pilotage du CLES et se tient à la disposition du Ministre pour toute demande d'information scientifique complémentaire.

Wilfrid Rotgé, au nom du bureau de la SAES

Président de la Société des Anglicistes
de l'Enseignement Supérieur